

United Nations

Nations Unies

SECURITY  
COUNCIL

CONSEIL  
DE SECURITE

UNRESTRICTED

S/1340/Rev.2

13 septembre 1949

FRENCH

ORIGINAL : RUSSIAN

---

Traduction  
provisoire

TEXTE REVISE

DU PROJET DE RESOLUTION RELATIF A L'ADMISSION DE NOUVEAUX  
MEMBRES SCUMIS PAR LE REPRESENTANT DE L'UNION DES REPUBLIQUES  
SOCIALISTES SOVIETIQUES, A LA 442<sup>ème</sup> SEANCE DU CONSEIL DE SECURITE,  
LE 13 SEPTEMBRE 1949

Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné les demandes d'admission à l'Organisation des Nations  
Unies présentées par l'Albanie, la République populaire de Mongolie, la  
Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie, la Finlande, l'Italie, le Portugal,  
l'Irlande, la Transjordanie, l'Autriche, Ceylan et le Népal,

Recommande à l'Assemblée générale d'admettre les Etats désignés  
ci-dessus à l'Organisation des Nations Unies.

-----

RECEIVED

SEP 14 1949

UN NATIONS  
ARCHIVES